

# CONSEIL MUNICIPAL

du Lundi 26 mars 2018 à 20 H

**Date de convocation :** 20 mars 2018

**Membres présents :** Mme GENTHON A, Maire, MM. ORLOWSKI F, GIRAUD A, ROSTAING M, MILAN H, adjoints, MM. DUMOULIN P, JARRIN MP, AGERON J, VEYRE JC, BERTHOUD A, CETTIER N, GIRAUD S, CETTIER R

**Secrétaire de séance :** Mme JARRIN Marie-Pierre



**Le Conseil Municipal a fait une minute de silence en hommage au Lieutenant-Colonel Arnaud Beltrame et aux victimes des attaques terroristes de l'Aude.**

Après adoption du procès-verbal de la séance précédente, le Conseil Municipal aborde l'ordre du jour.

## **Entretien et gestion des ZAE - Zone d'Activité des Forges : conventionnement avec la communauté de communes**

Madame le Maire informe le conseil que la compétence « Actions de développement économique » et en particulier « création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » relève de la seule compétence de la Communauté de Communes mais l'article L. 524-16-1 permet de confier par convention la gestion de certains services et équipements à la commune membre. Pour la ZAE des Forges, il est proposé que la commune puisse assurer une partie de la gestion et de l'entretien de la zone.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-Donne son accord pour les conditions de coopération définies dans la convention

-Autorise Madame à signer la convention cadre pluriannuelle

-Donne délégation à Madame le Maire pour définir les contrats de prestations annuels et signer lesdits contrats

-Autorise Madame le Maire à signer l'ensemble des actes nécessaires à l'exécution de ladite décision.

## **Extension réseau eau potable quartier nord-ouest et secteur de Saint Julien : attribution du marché**

Après analyse des offres avec le Cabinet MERLIN, Maître d'œuvre, Madame le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise CHEVAL Frères s'élevant à 946 550.00 € HT soit 1 135 860.00 € TTC concernant les travaux d'extension du réseau d'eau potable quartier nord-ouest du village et secteur de Saint-Julien.

Le Conseil Municipal, avec 12 voix pour et une abstention, autorise Madame le Maire à signer le marché et lui donne tous pouvoirs pour mener à bien ce dossier.

### **Renforcement du réseau BT à partir du poste LA TOUR**

Madame le Maire informe le conseil du projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, à partir du poste de la Tour, pour une dépense prévisionnelle de 1 929.38 € HT qui sera entièrement financée par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme. Aucune participation communale ne sera demandée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet établi, le plan de financement et donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision.

### **Désignation d'un représentant suppléant au conseil d'administration du collège Joseph Bédier**

Suite à la démission de M. BENISTANT Pierre en tant que conseiller municipal, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur François ORLOWSKI, comme délégué suppléant au conseil d'administration du collège Joseph Bédier.

### **Personnel communal**

Compte-tenu de la possibilité d'avancement de grade d'un agent, Madame le Maire propose la création d'un poste de rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe au 1<sup>er</sup> avril 2018. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

**Le Maire,**

**Agnès GENTHON**

La séance est levée à 9 h

A le Grand-Serre, le 28 mars 2018